

La rente, une question éminemment politique en Algérie

L'initiative du Forum des chefs d'entreprise intitulé « De l'urgence d'une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures » est particulièrement. Selon le compte rendu qu'en fait *El Watan* du 15 mars 2012, les chefs d'entreprise et experts invités à s'exprimer étaient unanimes pour affirmer que « la rente pétrolière a tué l'économie ». Je rappelle que ce type de constat a déjà été émis il y a plus de 30 ans (mai 1980) dans un document officiel publié alors par le Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MPAT) : «La concentration des ressources d'investissement, matérielles, financières et humaines, réputée transitoire s'effectua, au travers d'un processus cumulatif, au niveau du secteur industriel et des hydrocarbures. Elle devient permanente et s'enfla par un accès facile à un endettement extérieur abusif". Le recours intensif aux hydrocarbures a pris des proportions graves au vu des modestes réserves de l'Algérie : "La production des hydrocarbures est demeurée élevée pendant la période et a entraîné une chute non négligeable dans le niveau de nos réserves d'hydrocarbures sans que parallèlement une politique énergétique de long terme, pour prendre le relais après épuisement de nos réserves, n'ait été mise en œuvre". Je rappelle aussi que le plan quinquennal 1980-84 était essentiellement axé autour des notions de rééquilibrage entre secteurs économiques, de dynamisation du secteur agricole pour réduire la dépendance alimentaire. Le discours officiel, largement répercuté par la presse d'alors, affirmait qu'il fallait développer "l'or vert" (en référence à l'agriculture) et réduire l'importance de "l'or noir" qui avait pris des proportions importantes dans l'économie algérienne et qui exposait le pays à une dépendance dangereuse. "L'après pétrole" était devenu un slogan permanent. Dans la pratique, les mêmes tendances vont persister, les mêmes choix que précédemment se sont imposés, voire confortés. La dynamique économique d'ensemble, le système économique et social n'a pu impulser cette réforme nécessaire qui ferait en sorte que d'autres secteurs économiques prennent le relais ou à tout le moins se développent en parallèle ou en complémentarité avec les hydrocarbures. Les choix opérés dans les années 1970 ont été maintenus, voire ont été renforcés au cours des décennies par les pouvoirs dirigeants qui se sont succédés jusqu'à ce jour. Et c'est du côté des équipes dirigeantes, en clair du côté du pouvoir politique que se pose, de mon point de vue, ce que j'appelle la « rentisation » de l'économie et de la société. Le texte qui suit et que je soumetts à publication a déjà été publié dans la revue « *Raison présente* » N° 182 « *Les "printemps arabe(s)" et le monde* » de mars 2012. Je le verse au débat.

Ahmed Dahmani
Economiste
MCF, université Paris Sud

Rente et compromis social en Algérie : vers la rupture ?

Depuis un an, le Maghreb et le Machrek vivent des bouleversements historiques sans précédent. Des dictateurs ont déjà chuté dans des circonstances différenciées. Des révoltes ont encore cours face à des pouvoirs qui s'accrochent aux prix de violences extrêmes ou de manœuvres politiques diverses. Et l'Algérie dans ce tableau contrasté ? La contestation y est permanente cette dernière décennie. Et le pouvoir algérien a toujours eu pour souci principal de contenir ces mouvements en alternant cycles de répression¹ et d'utilisation de la manne financière générée par la rente pétrolière pour maintenir un statu-quo que contestent de plus en plus d'Algériens. C'est cette pratique que ce texte voudrait mettre en lumière.

La permanence de la contestation

L'Algérie vit dans la contestation depuis plus de dix ans. Chaque jour², des jeunes, et des moins jeunes, manifestent dans les rues de leurs agglomérations pour crier leur désespoir³ et revendiquer, qui un travail, qui un logement, qui de l'eau courante, etc. Ce qui atteste la dégradation de la situation économique et sociale et qui pousse des populations à sortir dans la rue pour crier leur colère, sous forme d'émeutes, de saccages, d'incendies d'édifices publics, de barrages de routes, de séquestration de responsables, etc. Ce mouvement de révolte généralisé et permanent, souvent violent, se caractérise fondamentalement par sa localisation, sa fragmentation et son isolement. Aucun parti, association, syndicat ou regroupement professionnel ou culturel n'a pu ou su donner une quelconque cohérence d'ensemble à ces mouvements épars et encore moins leur tracer des perspectives émancipatrices générales et dans la durée. Et le pouvoir autoritaire s'y attelle méthodiquement en isolant, atomisant et manipulant tout embryon, toute tentative voire velléité d'organisation autonome quelle qu'elle soit. Il peut à cet effet mobiliser sa toute puissante police politique (Département du Renseignement et de la Sécurité, DRS) pour infiltrer et/ou clientéliser tout regroupement en créant les divisions en son sein, en y encourageant les ambitions personnelles et susciter les suspicions à son encontre.

Et lorsqu'en écho au dit « printemps arabe », des coalitions hétéroclites de partis, de syndicats et d'associations diverses ont voulu organiser la contestation dans la rue, le pouvoir a très rapidement réagi pour circonscrire ces initiatives de crainte que les expériences tunisienne et égyptienne ne s'étendent à l'Algérie. Sa riposte à tous les mouvements de contestation et de revendication socio-économique et politique se déploya dans trois directions. Il mobilisa d'abord son impressionnante armada de services de sécurité divers. Les Algériens se sont, dans leur immense majorité, abstenus de manifester. Ils n'ont pas adhéré à ces initiatives par crainte d'une réédition des horreurs de la guerre civile et des affrontements fratricides que ladite « décennie noire »⁴ a révélés. Le pouvoir a aussi tenté de donner quelques signes d' « ouverture politique » et

¹ Les organisations des droits de l'Homme nationales comme internationales condamnent chaque année les autorités algériennes pour leurs atteintes réitérées et graves à l'encontre des droits de l'Homme.

² Pour 2010, il a été relevé officiellement plus de neuf mille manifestations à travers le territoire national.

³ Ce désespoir se traduit de plus en plus par le phénomène des *harragas* (brûleurs de frontières) : des hommes, des femmes, et même des enfants, tentent la traversée de la Méditerranée à la recherche de l'eldorado.

⁴ Le refus de l'alternance explique l'interruption du processus électoral, qui devait assurer la victoire aux islamistes lors des législatives de décembre 1991. L'Algérie va alors connaître une décennie de violences meurtrières, causant des centaines de milliers de morts, de disparus, des

de « desserrement » de l'étau policier. Il annonça à grande voix des réformes politiques devant « consolider la démocratie » en donnant un premier gage, l'abrogation de l'état d'urgence en vigueur depuis vingt ans⁵. Les pressions et provocations policières s'atténuent : allègement des contrôles routiers ; suspension des retraits de permis en cas d'infraction au code de la route ; les vendeurs à la sauvette, encombrant trottoirs et rues des villes, ne sont plus pourchassés. Enfin, à l'instar des autres pays pétroliers du Moyen-Orient⁶, la manne des hydrocarbures va servir prioritairement à « calmer la rue, acheter la paix sociale ». Une pratique, un réflexe systémique dans l'Algérie indépendante.

La rente pour « calmer la rue »

La hantise du pouvoir algérien de voir se propager l'onde de choc tunisienne lui fait craindre le pire. Les émeutes de janvier 2011 dans plusieurs villes algériennes le poussent à baisser les prix de certains produits de base et le maintien des subventions étatiques (2,6 milliards d'euros). Les importations de produits alimentaires atteignent des records⁷. L'obligation de régler par chèque toute transaction excédant 5000 euros est abandonnée. L'économie parallèle et l'évasion fiscale peuvent continuer à prospérer. Des agents contractuels sont titularisés dans la fonction publique et plusieurs catégories de fonctionnaires bénéficient d'augmentations substantielles sans contrepartie productive. Les plus « chanceux » vont voir leurs traitements doubler voire tripler avec un effet rétroactif sur trois ans. Une dépense supplémentaire de 8,4 milliards d'euros qui fait exploser le déficit budgétaire : 3,9 % en 2010 et 33,9 % en 2011. L'inflation, jusque là contenue, devrait augmenter dans des proportions encore imprévisibles⁸. En direction des jeunes, l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) est chargée de réactiver le système de crédit. Entre Janvier et mai 2011, 15 000 crédits ont été octroyés dans des conditions plus qu'étrangères. Selon *El Watan* du 10 juin 2011, un responsable militaire confirme ainsi l'emprise de la police politique sur toute la vie sociale en déclarant : « *lorsqu'elle était semi-autonome, l'ANSEJ était beaucoup plus performante et opérationnelle, actuellement elle est un instrument du DRS* ». Concernant la nature des investissements, un responsable de l'ANSEJ affirme que : « *rare sont les projets qui vont aboutir. La seule motivation des jeunes, c'est de décrocher le crédit bancaire et partir à l'étranger* ». Ainsi, des cas avérés de financement de *Harga* par l'ANSEJ sont rapportés, et les nouvelles conditions de prêt sont on ne peut plus dérisoires⁹. Même l'intérêt de 1 % exigé du bénéficiaire est pris en charge par le Trésor public. Encore et toujours, tant que la rente pétrolière le permet.

blessures physiques et psychologiques profondes, à ce jour encore béantes. Cet épisode traumatique de l'Algérie indépendante demeure à ce jour non éclairci et encore moins soldé en l'absence d'un véritable travail de vérité et de justice.

⁵ Deux dispositions importantes sont cependant maintenues : le recours à l'armée « pour les infractions qualifiées d'actes terroristes ou subversifs » ; l'internement administratif est remplacé par la résidence surveillée fixée à trois mois par un juge d'instruction et renouvelable deux fois, *Le Monde* du 13/03/2011

⁶ Le Conseil de Coopération du Golfe débloque près de 15 milliards d'euros pour aider Oman et Bahreïn à surmonter leurs difficultés économiques et l'Arabie saoudite dépense 28 milliards d'euros dans des augmentations de traitements de fonctionnaires et dans la construction de logements, in *Le Monde* 15/03/2011.

⁷ Pour l'année 2010 la facture alimentaire s'est élevée à près de 4,7 milliards d'euros, soit plus de 25% du total des importations.

⁸ Le ministre des finances témoigne à cet effet d'un déni de réalité et d'un aveuglement rares en tablant sur « une stérilisation d'une partie des revenus distribués ». En clair, il s'attend à ce que les ménages algériens ne dépenseraient pas tous leurs revenus et seraient plus à même d'épargner (pour l'acquisition d'un logement). En fait, les dernières augmentations de salaires, tout aussi problématiques pour les finances publiques, ne font que rattraper, en partie, un faible pouvoir d'achat et que l'inflation attendue va encore une fois rogner.

⁹ L'apport personnel exigé est de 1 % (au lieu de 5 auparavant) pour un montant ne dépassant pas cinquante milles euros et de 2 % (au lieu de 10) pour un montant allant jusqu'à cent milles euros.

العللة الجزائرية El'allaa el'djazairia

La « rentisation » de l'économie¹⁰ ne peut être appréhendé par le concept de *dutch disease*¹¹ même si nous en retrouvons quelques uns de ses traits dans l'économie algérienne. L'accroissement des recettes d'exportation va effectivement gonfler la demande interne alors que les capacités locales de production demeurent insuffisantes. Le processus inflationniste qui en découle altère moins la compétitivité externe des produits non pétroliers, quasi inexistantes dans le cas algérien, que le pouvoir d'achat des ménages. Le poids des hydrocarbures est impressionnant. La part des hydrocarbures (pétrole et gaz) dans le PIB algérien a été multipliée par 1,65 en douze ans (29 % en 1995, 47,9 % en 2007). La polarisation des exportations sur les hydrocarbures est sans commune mesure en Algérie. Ainsi, la part des hydrocarbures dans les exportations était de 69 % en 1970. Elle est aujourd'hui de 98 %. Même le Venezuela et l'Arabie saoudite sont en deçà. L'industrie des hydrocarbures elle-même agit comme une enclave et son rôle moteur sur le reste de l'économie est limité : les biens d'équipement du secteur sont importés et l'emploi qui y est créé est faible au vu des investissements mobilisés. Les effets d'entraînement sur les autres secteurs sont réduits et leurs liens passent par le budget de l'Etat qu'alimente la rente. La fiscalité pétrolière atteint 78 % en 2006, contre 62 % en 2002, et autour de 12 %, seulement, dans les années 1960. Et le prix du pétrole demeure la variable déterminante de la politique économique de l'Etat. Chaque année, le budget, le programme des importations, le volume des différentes subventions, etc., sont calculés en fonction de ce prix. Ses fluctuations, notamment quand elles sont à la baisse, peuvent provoquer de graves problèmes économiques et sociaux¹².

Le contrôle et la gestion par l'Etat de ces revenus exogènes lui fait favoriser une économie basée sur leur redistribution plutôt qu'une économie productive avec toutes ses exigences et contradictions. On est donc en présence d'une économie rentière dans laquelle les comportements des agents (individus et groupes) sont déterminés avant tout par le souci de s'approprier une partie de la rente. La fonction économique centrale de l'Etat devient une fonction de redistribution de cette rente qui prend diverses formes selon les secteurs et agents : investissements, marchés publics, emploi, salaires, subventions aux entreprises et aux ménages, ... etc. Mais au-delà de l'économie c'est toute la société qui est affectée par le phénomène de rente. Lequel s'est développé dans un contexte socio-économique et politique particulier, une histoire singulière et une structuration sociale caractéristiques de l'Algérie contemporaine. Et toutes les stratégies de développement initiées par les gouvernements algériens successifs, de même que les programmes d'ajustement structurel, dictés par le FMI au milieu des années 1990, n'ont fait que renforcer cette tendance¹³.

C'est plutôt de العلة الجزائرية de tare algérienne dont il faut parler dans notre cas. Celle d'une configuration particulière de l'économie, de la société et de l'ensemble des rapports

¹⁰ La spécialisation de l'Algérie dans la production et l'exportation des hydrocarbures date de la fin de l'ère coloniale. Ce fut même l'un des points de désaccord profond entre le FLN et l'Etat français qui projetait de partitionner l'Algérie pour en garder le sud saharien qui recèle d'importantes ressources en hydrocarbures. La durée et la violence de la guerre de libération nationale n'est pas étrangère à cet élément.

¹¹ Ce concept traduit en français par le « syndrome hollandais » a été forgé dans les années soixante dix et fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise suite à la mise en exploitation dans les années soixante de ses gisements de gaz naturel : une conjoncture économique interne plutôt récessionniste (stagnation de la production industrielle, chute de l'investissement, hausse du chômage, etc.) ; des comptes extérieurs largement excédentaires (la Hollande profitant dans ce cas de la hausse des prix des hydrocarbures du milieu des années soixante dix).

¹² La stabilité sociopolitique dépend en fait moins des conditions internes, du rapport direct de l'Etat aux citoyens que du lien avec le marché pétrolier international. De la capacité de l'Etat à négocier une part toujours plus importante de la rente pétrolière. Et on aboutit à cette situation "inattendue" d'un Etat qui a fait de l'indépendance nationale, du nationalisme intransigeant une idéologie de combat, un modèle pour nombre de pays du Tiers-Monde, qui devient fortement dépendant de l'extérieur. Une situation contradictoire où l'Etat en voulant s'autonomiser par rapport à sa société devient de plus en plus dépendant et dominé dans le cadre du marché mondial.

¹³ A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve. Economie politique des réformes (1980-1997)*, Paris, L'Harmattan, 1999

sociaux autour de la rente. Cette configuration, faut-il le souligner, a été un choix permanent de l'Etat algérien, plus précisément de son groupe dominant (armée et services de sécurité). Celui-ci privilégie un type d'intégration sociale financé par la rente plutôt que fondé sur le travail et la production. S'établit alors un type de rapport singulier où l'Etat n'exige pas du citoyen-travailleur des devoirs mais ne lui reconnaît pas de droits : une sorte de « contrat » tacite, où l'absence d'efforts dans le travail et la production a pour contrepartie l'abstention de toute revendication sociale et politique. Une singulière « servitude volontaire ».

L'accès à la rente, l'inscription dans ses réseaux et ses circuits deviennent les préoccupations essentielles des différents agents économiques et sociaux. De nouvelles valeurs sociales imprègnent les fonctions d'investissement, de production et de consommation. La croyance en une croissance sans limites, l'illusion d'une prospérité renouvelée grâce au pétrole, sont tenaces. Le gaspillage et l'apparat deviennent les normes dominantes. L'esprit de création, les capacités d'innovation sont découragées. La culture de la rente s'impose à l'ensemble du corps social : perte du sens de l'effort, mépris du travail, développement de l'esprit de jouissance et de consommation. L'esprit civique s'estompe et la corruption se généralise. Elle atteint un niveau jamais connu auparavant comme lors de cette dernière décennie.

Vers la rupture avec l'esprit rentier ?

Durant les années 2000, l'Algérie dispose de ressources financières considérables suite au renchérissement des prix du pétrole. Plus de trois cents milliards d'euros sont engrangés durant cette période¹⁴. Cette manne financière d'origine rentière sert à apurer la dette extérieure qui se réduit à 2,2 % du PIB en 2011 selon la Banque mondiale. L'Etat finance trois plans de développement depuis 1999, dont le dernier en date (2010-2014) s'évalue à 220 milliards d'euros. De grands chantiers d'infrastructures sont en cours de réalisation ou de finition. Enfin l'Algérie dispose de réserves de change estimées à cent trente milliards d'euros en 2010 et d'un fonds de régulation des recettes de plus de cinquante milliards d'euros à fin septembre 2011.

Ce tableau contraste dangereusement avec la situation économique et sociale. L'horizon économique demeure assombri. Les programmes qui mobilisent des sommes colossales n'obéissent à aucune stratégie lisible. Ils se limitent à une série de projets avec leurs dotations budgétaires. L'opacité est la règle aussi bien sur les choix effectués, que sur les partenaires extérieurs sollicités. L'Algérie cumule les dépendances externes de toutes natures. Les chantiers d'infrastructures et de logement sont confiés à des entreprises étrangères (asiatiques, turques, égyptiennes, etc.), qui recrutent une partie de leur main d'œuvre dans leur pays d'origine. Le sous-développement agricole rend impérative l'importation de plus des deux tiers des besoins alimentaires. Et comme l'imaginaire et les pratiques du pouvoir sont déterminés par le présent, par l'instant, celui-ci se soucie peu du futur et des générations à venir. Rappelons que l'Algérie dispose de 1 % des réserves mondiales en pétrole d'une durée de vie d'environ 17 ans et de 2,4 % des réserves en gaz pour encore 52 ans. En clair, et à moins de nouvelles découvertes, d'une amélioration des techniques de récupération des réserves prouvées¹⁵ et au rythme actuel de sa production, de ses exportations et d'une stabilisation de sa demande interne, l'Algérie serait vidée de son pétrole à échéance 2030 et de son gaz vers 2060.

¹⁴ Elle profitera au nouveau pouvoir présidé par A. Bouteflika, un des piliers du régime des années soixante et soixante-dix. Coopté par les principaux cercles de décision de l'armée et des services de sécurité, il est seul candidat à la présidentielle d'avril 1999, et bien sûr élu. Aujourd'hui, il en est à son troisième mandat après avoir fait modifier la Constitution qui, à l'origine, limitait l'exercice à deux mandats.

¹⁵ Pour les spécialistes en hydrocarbures, la notion de réserves renvoie à la quantité d'hydrocarbures récupérable aux conditions technologiques et économiques d'aujourd'hui.

Au niveau social les inégalités sociales ne cessent de croître affectant gravement les catégories populaires. Près de 40 % des ménages ne disposent pas du seuil minimum (trois cent cinquante euros mensuels) pour vivre modestement. Le chômage est estimé à 10 % alors que les rues algériennes sont bondées de jeunes vivants du « commerce informel », quand ils ne passent pas leurs journées dans l'oisiveté et l'ennui, sans espaces de loisirs ou de détente. Le logement est inaccessible pour la plupart des Algériens qui voient se multiplier les programmes de construction sans que la crise s'atténue. Des situations de plus en plus intenable pour une société qui a connu des mutations économiques et socioculturelles profondes ces trois dernières décennies. Le pouvoir qui n'a plus de projet comme pouvait le prétendre celui des années soixante et soixante-dix semble ignorer que le contexte national comme international a profondément changé. La population algérienne a doublé en trente ans : trente-six millions aujourd'hui, majoritairement jeunes, instruits et très urbanisés. L'espace public n'est plus réservé aux seuls hommes ; la proportion des jeunes filles dans les universités est au moins égale à celle des garçons, l'emploi féminin a beaucoup progressé. Même s'ils sont moins imprégnés que les Tunisiens ou les Egyptiens par la révolution informationnelle en cours¹⁶, les Algériens sont à l'écoute du monde et leurs besoins se sont accrus et complexifiés sans qu'ils arrivent à les satisfaire. Ils supportent de moins en moins de vivre dans une société de frustrations multiples et de toutes natures alors que la prédation et la corruption, naguère contenues ou limitées, prennent des proportions démesurées. Leur « regard de luxure et d'envie »¹⁷ pourrait s'atténuer car ils sont de plus en plus choqués par l'avidité et la rapacité des nouveaux riches dans l'étalage indécent de fortunes mal acquises à l'ombre d'un pouvoir autoritaire et illégitime.

Dans leur désunion et fragmentation, un axe semble rallier les divers mouvements de contestation en Algérie, leur rejet grandissant de la *hogra*, cette expression algérienne désignant un mélange d'injustice et de mépris caractéristiques du pouvoir. Ces révoltes semblent mettre à mal un compromis social échafaudé autour de la rente. Iront-elles jusqu'à remettre en cause le système rentier, corrompu et corrupteur ? Et l'Algérien rompre avec sa « servitude volontaire » en « euthanasiant » le rentier qui est en soi pour reprendre l'expression chère à Keynes ? Ce sont, aujourd'hui, des enjeux essentiels en Algérie.

¹⁶ A. Dahmani, « Economie politique de l'Internet au Maghreb », in *La démocratie à l'épreuve de la société numérique*, Karthala, 2007.

¹⁷ L'analyse de F. Fanon à propos du « regard du colonisé [qui] jette sur la ville du colon (est) un regard de luxure, un regard d'envie » nous paraît d'une triste actualité, in *Les damnés de la terre*, Maspero, 1961.